

Fiche de poste :
Coordonnateur pôle enfant de la MDPH (PAU)

CADRE GENERAL

L'enseignant mis à disposition de la MDPH des Pyrénées-Atlantiques pour assurer la fonction de coordonnateur du pôle enfant .

Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DASEN et l'autorité fonctionnelle du directeur de la MDPH.

L'enseignant coordonnateur du pôle enfant est en étroite relation avec les familles, les établissements scolaires du premier et du second degré, les établissements et services médicaux sociaux, les services sociaux, les IEN-ASH et l'ensemble des personnels de la MDPH.

MISSIONS

L'enseignant mis à disposition de la MDPH fait partie de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) qu'il anime et coordonne.

A ce titre, il a pour missions de :

- contribuer à l'accueil, l'information et l'accompagnement des démarches des familles, des responsables légaux -ou des élèves s'ils sont majeurs- pour les questions relevant de la scolarisation des élèves handicapés ;
- participer à l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation (PPS) à soumettre à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ;
- suivre les dossiers des élèves après passage en CDAPH qu'il aura présentés, et ce particulièrement pour les questions relatives au PPS (contacts avec les différents partenaires, recherche d'établissements ou de services, etc.) ;
- maintenir un lien fonctionnel avec les enseignants référents, les inspecteurs de l'Education nationale, les chefs d'établissements et directeurs d'établissements et services médicaux sociaux ;
- contribuer à diffuser l'information et la formation auprès des personnels de l'Education nationale, auprès de partenaires ;
- exercer le cas échéant d'autres missions confiées par le directeur de la MDPH en lien avec la scolarisation des élèves handicapés.

Ces missions sont susceptibles d'évolution en fonction des textes réglementaires.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet.
- Contraintes horaires : (Horaires réguliers / Réunions fréquentes) ;
- Exerce sa fonction au sein de la MDPH située à la Cité administrative, Rue Pierre Bonnard, 64000 Pau.

PROFIL DU POSTE ET COMPETENCES ATTENDUE

- Enseignant spécialisé titulaire du CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) et/ou s'engageant à présenter les épreuves du CAPPEI à la session 2027.

Le candidat devra montrer une connaissance maîtrisée du système éducatif, du champ de l'ASH, des enjeux de l'école inclusive, de l'accessibilité et de l'école pour tous et plus particulièrement de la législation relative aux parcours de formation des élèves en situation de handicap.

Une bonne maîtrise des outils informatiques est requise (traitement de texte, tableur, correspondance électronique).

Le candidat devra également être capable de :

- travailler en partenariat et posséder de réelles capacités d'écoute, d'empathie, de communication et d'organisation ;
- prendre des initiatives ;
- montrer un esprit d'analyse et de synthèse.
- évaluer les accompagnements qui peuvent s'avérer complexes.
- connaître et respecter les règles de confidentialité liées à son activité.
- se positionner dans un environnement pluridisciplinaire et partenarial.
- mettre en pratique les enjeux et valeurs qui découlent du champ d'intervention de l'Ecole Inclusive et de la MDA.